FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GARD

182 ROUTE DE SAUVE –BP 57012- 30910 NIMES CEDEX 2
Tél : 04 66 62 11 11
@ : contact@fdc30.fr
www.fdc30.fr

A l'attention des Présidents de société de chasse,

Objet : **ALERTE SANITAIRE – Présence du virus ha-MYXV chez le lièvre dans le Gard**

Nîmes, le 02/11/2026

Madame, Monsieur le Président,

La Fédération Départementale des Chasseurs du Gard informe les chasseurs de la **présence confirmée du virus ha-MYXV dans le sud du département**, à la suite d'analyses réalisées sur des lièvres prélevés à la chasse. Les premiers cas identifiés concernent notamment les communes de **VAUVERT et GENERAC**.

Présentation de la maladie et symptômes :

Cette pathologie, appelée myxomatose du lièvre, est d'origine virale. Elle est provoquée par un Leporipoxvirus issu d'un variant du virus responsable de la myxomatose du lapin.
Les principaux signes cliniques observés (notamment sur le lièvre ibérique) :

- Des inflammations des paupières et des écoulements oculaires ;
- Des conjonctivites ;
- Des œdèmes au niveau des lèvres ;
- L'apparition de myxomes cutanés ;
- Un amaigrissement de l'animal.

Mais pour le lièvre européen, les symptômes sont généralement moins marqués et peuvent même être totalement absents chez certains individus.

La transmission du virus s'effectue par contact direct entre animaux, mais également par l'intermédiaire d'insectes piqueurs. La maladie présente une forte saisonnalité, avec une recrudescence des cas en fin d'été et au début de l'automne, puis une disparition des cas observés durant la période hivernale.

Quel impact sur les populations de lièvres ? :

À ce jour, les connaissances scientifiques concernant le lièvre européen ne permettent pas encore d'évaluer précisément les conséquences de ce virus sur les populations. Il est toutefois établi qu'une partie des individus présente une sensibilité faible, voire inexistante, à cette infection.
Par ailleurs, les observations indiquent qu'environ 50 % des lièvres infectés peuvent guérir. Ces individus jouent un rôle essentiel dans le développement d'une immunité au sein des populations, contribuant ainsi à leur meilleure résistance lors de futurs épisodes de circulation virale.

Quels risques pour les chiens de chasse et les chasseurs ? :

Le virus ha-MYXV présente une spécificité d'hôte : il ne peut infecter que les lagomorphes. **Les chiens ne peuvent donc pas développer la myxomatose du lièvre.**
Néanmoins, l'infection entraîne une immunodépression chez les animaux atteints, pouvant favoriser le développement d'autres agents pathogènes. Un lièvre infecté peut ainsi être porteur d'agents infectieux susceptibles de présenter un risque pour les chiens de chasse et les chasseurs, notamment des parasites responsables de la gale.

Conduite à tenir et surveillance sanitaire :

En cas de découverte d'un lièvre mort ou de prélèvement d'un individu présentant des plaies ou des lésions cutanées inhabituelles, nous vous demandons de contacter rapidement le service technique de la Fédération au 04.66.62.11.11.
Les animaux concernés pourront ainsi faire l'objet d'analyses dans le cadre du réseau SAGIR, afin d'assurer un suivi sanitaire efficace et de mieux comprendre l'évolution de cette maladie.

Nous rappelons également l'importance du respect des précautions sanitaires lors de toute manipulation :

- Porter systématiquement des gants ;
- Éviter les contacts directs avec les lésions ;
- Placer les animaux dans des sacs hermétiques.

Recommandations concernant la chasse :

Dans les secteurs identifiés comme impactés, nous appelons les chasseurs à faire preuve d'une vigilance particulière et à adopter une attitude responsable. Il est notamment recommandé de limiter les prélèvements de lièvres dans les zones concernées, afin de contribuer à la préservation des populations locales.
La mobilisation et la vigilance de chacun sont indispensables pour assurer une surveillance efficace de la maladie, suivre son évolution et préserver durablement les populations de lièvres sauvages.

La Fédération Départementale des Chasseurs du Gard remercie l'ensemble des chasseurs pour leur coopération et leur engagement dans cette démarche de surveillance sanitaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées

Le Président
G. BAGNOL

FEDERATION DEPARTEMENTALE des CHASSEURS du GARD
182, Route de Sauve
NIMES